



Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

ID : 076-217605765-20250410-527-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

Le 26 Mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Hubert LECARPENTIER, Maire.

Date de publication

Le 26/03/2025

Etai^{ent} présents : LECARPENTIER Hubert, ROUGEOLLE Benoit, SANSON Maryline, JEANNE Laurent, LECOURT Corinne, BUNIAS David, BLONDEL Sylvie, BADMINGTON Stéphane, GABRIEL Fabienne,, DOURLIN Aurélien, et COLOMBEL Gaëtan, formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Absents excusés : MARTIN Florence, HUBERSON Marie-Pierre, BOUVIER Isabelle, et TREHET Laurent

Présents : 11

Votants : 11

Madame Fabienne GABRIEL a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

OBJET : 2025 - 7.2 - 20 - TAUX D'IMPOSITION 2025

Considérant la revalorisation des bases de la valeur locative de 1.6 %

Considérant le taux d'inflation

Considérant les travaux de rénovation énergétique de l'école et de la mairie, impactant fortement le budget de la commune

Considérant que les taux n'ont pas été augmenté depuis plusieurs années

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide

D'augmenter et de fixer les taux d'imposition pour l'année 2025 comme suit :

Taxe foncière (Bâti)	49.11 %
Taxe foncière (non Bâti)	26.93 %
Taxe d'habitation	7.06 %

Pour un produit attendu de 404 567.55 €

Voté à l'unanimité.

Le Maire
H. LECARPENTIER



En mairie, le 22/04/2025
La Secrétaire de séance,
Fabienne GABRIEL